



E I P . I N F O S

Bulletin de l'Association Sénégalaise pour l'école Instrument de paix (EIP-Sénégal)

N05 JUIN 2006



"Education aux droits humains"

EIP-INFOS, Bulletin de l'EIP-Sénégal

Directeur de publication, *Saliou Sarr*

Comité de rédaction : Chérif Atkhana Fall , Amadou Moustapha Gaye

Abdoulaye Guène, Pape Moussa Tidiane N'diaye, Amadou Mané, Sérigne Guèye, Gaoussou Diallo, Mme Senghor

Adresse : EIP-Sénégal, Sam Pathé Près de chez Diouri, BP 163 ,Sénégal

Tel et fax : 002219517220

Email : salioueip@sentoo.sn ou eipsenegal@yahoo.fr

www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html

SOMMAIRE

Editorial

Page 2

Activités de l'EIP-Sénégal

Page 4

Célébration de journées internationales

Page 10

Vie des clubs EIP

Page 11

Dossier

Page 13

Interview

page 15

Didactique

Page 18

Loisirs et détente

Page 20

EDITORIAL

Chers lecteurs

Tous les droits humains sont universels, indissociables, interdépendants, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels comme le prévoit la déclaration universelle des droits de l'homme". Il n'y a pas donc de préséance d'une catégorie de droits sur une autre. En effet cette égalité de statut a été unanimement et à maintes reprises affirmée par la communauté internationale des Etats, notamment en 1968, à la conférence de Téhéran, en 1993 à la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme et en 2000 au sommet du Millénaire. Cependant force est de constater que les Droits économiques, sociaux et culturels sont le "parent pauvre des droits de la personne". Le comité des DESC (Droits économiques, sociaux et culturels), n'a été créé qu'en 1985, 11 ans après son entrée en vigueur, contrairement au Comité des Droits civils et politiques!! Il n'a pas encore de protocole facultatif!

Les DESC posent en effet l'enjeu de la lutte contre la pauvreté. La pauvreté est un fait massif : il frappe environ une personne sur deux. C'est une réalité qui s'étend : l'immense majorité des 2 à 3 milliards d'êtres humains qui s'ajouteront à la population mondiale avant la fin du siècle y sera exposée. C'est une réalité qui pèse sur l'environnement et les équilibres du globe d'une manière dont beaucoup s'inquiètent. Les chiffres sont à tout le moins apocalyptiques : 8 millions d'enfants meurent chaque année de maladie liées à la pauvreté, 150 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aggravée, 100 millions d'enfants vivent dans les rues. Toutes les 3 secondes, la pauvreté quelque part tue un enfant. Et notre monde s'en accommode. (Pierre SANE, Sous Directeur- général, pour le Secteur des sciences sociales et humaines, de l'UNESCO, Conférence publique : La pauvreté, prochaine frontière pour la lutte pour les droits humains)

La réalisation des DESC pose problème. Ils sont considérés comme programmatiques (article 2 alinéa 1, PIDESC). Cependant, il faut reconnaître que ce caractère programmatique des DESC n'enlève en rien à leur mise en œuvre judiciaire. En effet, bien que la réalisation de tous les droits ne peut se faire dans une courte période, ceci ne signifie pas que les droits sont hors de portée du champ d'application des tribunaux.

Chers lecteurs, pour un monde meilleur, de justice, de paix, il faut promouvoir les DESC. L'éducation est l'un des meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté.

La déclaration et le programme de Vienne, qui ont été d'importants jalons, préconisaient "un effort concerté pour assurer la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels aux niveaux national, régional et international"

"Les objectifs du millénaire pour le développement constituent des repères supplémentaires pour mesurer le degré de réalisation des droits de l'homme."

Il s'agit de:

- De réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim et de réduire de moitié, d'ici à la même date, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.
- Que, d'ici à la même date, les enfants partout dans le monde, garçons et filles, seront en mesure d'achever un cycle complet d'études

primaires et que les filles et les garçons auront à égalité accès à tous les niveaux d'éducation.

- Que, à ce moment, nous aurons réduit de trois quarts la mortalité maternelle et de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans par rapport aux taux actuels.
- Que, d'ici là, nous aurons arrêté la propagation du VIH/sida, et commencé à inverser la tendance actuelle, et que nous aurons maîtrisé le fléau du paludisme et des autres grandes maladies qui affligent l'humanité.
- D'apporter une assistance spéciale aux orphelins du VIH/sida.
- Que, d'ici à 2020, nous aurons réussi à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, conformément à l'initiative «Villes sans taudis ni bidonvilles».

Les Associations, les ONG, les Institutions nationales de promotion des droits de l'homme toutes doivent œuvrer pour la réalisation effective des DESC
C'est dans ce sillage qu'il faut situer le premier Congrès de l'AFCNDH (Association Francophone des commissions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme) sur les DESC à Montréal, du 29 septembre au 1 octobre 2005 auquel a pris part l'EIP-Sénégal.

C'est aussi dans la même lancée qu'il faut placer le projet de l'EIP/sénégal "un avenir pour le talibé" qui vise non seulement promouvoir le droit à l'éducation du talibé mais aussi lui apprendre un métier dès l'école coranique.

Chers lecteurs, les DESC posent l'enjeu de la lutte contre la pauvreté, nous devons les promouvoir

Des espoirs sont permis avec le protocole facultatif se rapportant au DESC en cours d'examen à la commission des droits de l'homme. En effet le protocole peut être considérée comme une stratégie de mise en œuvre et vise à garantir le respect du pacte au niveau national en offrant une panoplie complète de recours. Il devrait entraîner la mise en place d'un mécanisme permettant à chacun de porter les violations présumées des droits économiques, sociaux et culturels devant un organe international une fois que les recours internes ont été épuisés.

Chers lecteurs, dans ce no vous trouverez les activités de l'EIP-sénégal, la célébration des journées internationales, des dossiers, des interview et le coin détente

Saliou SARR

ACTIVITES DE L'EIP-SENEGAL

"Un avenir pour le talibé" :juillet août 2005

Piloté par la stagiaire Américaine Julie Blaskowski de juillet à août 2005, le projet "un avenir, un talibé" de l'EIP-sénégal est né du constat patent que la plupart des talibés quittaient les "daaras" (écoles coraniques) sans métiers. Ils étaient ainsi livrés à eux mêmes et rejoignaient souvent les enfants de la rue ou les "fakh man". (littéralement les enfants qui ont fugué). Ce projet test avait pour but d'initier les talibés à un métier afin qu'ils puissent allier apprentissage du Coran et travail. Deux "daaras," des parcelles assainies de Thiès, celui de sérigne Gaye et de sérigne Dème ont été les daaras test.

Ce projet comprenait plusieurs phases

-Atelier de fabrication de bracelets dans les daaras animé par pape Diop, un artisan du centre Artisanal de Thiès.

-Animation à la radio Thiès /FM pour sensibiliser les populations sur cette problématique

-Des "khoumbeul" à Sam Pathé, à Tivaouane sorte de radio crochet pour davantage amener les populations à adhérer au problème des talibés, et à soutenir le projet

Les membres des Clubs EIP après le radio crochet de Tivavouane

Participation à la consultation de la FCDP à l'hôtel Al Afifa (12 -14 septembre 2005)

L' EIP-Sénégal a participé aux consultations organisées par la Fondation Canadienne de des droits de la personne.

Le but de ces consultations était de consolider l'impact du PIFDH et des initiatives de suivi menées en éducation aux droits humains (ÉDH) afin de mieux contribuer à l'édification d'une culture des droits humains en Afrique.

Les objectifs de ces consultations étaient de :

- a) Évaluer l'impact du PIFDH et des activités de suivi menées par les anciens et anciennes participants et participantes et de partager les expériences et les leçons apprises;
- b) Analyser la pertinence et l'utilité du PIFDH dans le cadre du travail actuel et futur à mener dans le domaine de l'ÉDH;
- c) Réaliser une analyse des besoins de formation continue et futurs en matière d'ÉDH dans le contexte africain, en tenant compte des différences fondées sur le genre;
- d) Identifier des idées émises par les anciens et anciennes participants et participantes quant à des domaines potentiels pour des programmes conjoints d'ÉDH aux niveaux régional et sous-régional, et identifier des actions stratégiques pour une mise en œuvre efficace;
- e) Déterminer le rôle que les anciens et anciennes participants et participantes au PIFDH (actuels et à venir) et Equitas peuvent jouer pour générer un changement social positif aux niveaux national et régional en Afrique par le biais de l'ÉDH.

Le contenu des consultations était axé sur les points suivants:

- problématiques courantes liées aux droits humains
- Bâtir une culture des droits humains
- Évaluer la pertinence du PIFDH en Afrique
- Activités liées au PIFDH
- Programmes d'éducation aux droits humains potentiels: renforcer la capacité des participants et bâtir la capacité des ONG et des Institutions nationales des droits de l'homme

Les recommandations ci-après ont été formulées :

-Afin de bâtir la capacité d'anciens participants au PIFDH à entreprendre des activités de droits humains plus efficaces, Equitas devrait élaborer un programme de formation de formateurs qui inclurait des activités de suivi intégrées et cohérentes, destinées aux anciens participantes et autres éducateurs des droits humains ayant une expertise dans ce domaine en Afrique. La conception et la mise en œuvre de ce programme devraient être réalisées conjointement par Equitas et d'anciens participants clés d'Afrique tant anglophone que francophone.

À cette fin, il a été convenu que :

1. Equitas devrait développer et mettre en œuvre ce programme en étroite collaboration avec d'anciens participants au PIFDH. De plus, des membres clés de la société civile, d'Institutions Nationales de Droits Humains (NIDH) et d'instances gouvernementales d'Afrique pourraient être impliqués afin de soutenir l'activité. Par exemple, Equitas, en collaboration avec les INDH, pourraient explorer, avec le secrétariat du réseau africain des INDH, le rôle possible de ces institutions dans le développement d'activités d'ÉDH en Afrique. Equitas compte aussi continuer à soutenir les activités des anciens et anciennes participants et participantes d'Afrique.
2. Equitas devrait soutenir les participants aux formations de formateurs dans leurs activités d'ÉDH aux niveaux régional et sous-régional, surtout en ce qui a trait à l'utilisation du matériel didactique et son adaptation au contexte africain ainsi que pour la conception et mise en œuvre du curriculum approprié, le cas échéant.
3. Equitas devrait offrir un soutien continu aux réseaux d'anciens participants au PIFDH pour qu'il y ait un réel impact au niveau de l'édification d'une culture des droits humains en Afrique. Ce soutien pourrait prendre la forme de conseils, de partage d'informations sur d'anciens participants, de la mise en place d'un forum de réseautage par le biais du babillard sur le site Internet d'Equitas, et de partage d'idées et de leçons apprises avec des réseaux d'autres régions.

Photo no 1 "les participants lors d'une excursion à Gorée"

Congrès de Montréal de l'AFCNDH du 29 septembre au 1^{er} octobre 2005 sur les Droits économiques, sociaux et culturels (DESC):

L'EIP a participé au premier congrès de l'Association francophone des commissions nationales de promotion et de défense des droits de l'homme à Montréal du 29 septembre au 1^{er} octobre 2005. Le président de l'EIP-Sénégal y a présenté une communication sur les bonnes pratiques en matière d'éducation et en d'information

. (voir le site de l'EIP-sénégal: www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html)

Photo no 2 "le président de l'EIP-Sénégal au Palais des Congrès de Montréal"

Séminaire de formation des moniteurs de garderie du PLCP(projet de lutte contre la pauvreté) du 10 novembre au 23 décembre 2005 à l'ENSA de Thiès

L'EIP a participé comme à la formation des moniteurs des garderies du PLCP. Il y'avait, 29 moniteurs des régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda, et de Kolda etc.

L'EIP y a assuré comme d'habitude le volet droits de l'enfant, citoyenneté démocratique et paix . L'atelier s'est déroulé en trois temps: Appropriation la CIDE et de la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant avec diverses techniques participatives, appropriation des concepts de paix , de citoyenneté avec des exemples et enfin des exercices sur la résolution pacifique des conflits .

Photo no 3 "les participants de la session de formation"

Conseil des représentants de l'EIP internationale à Wagadougou du 16 au 18 décembre 2005

L'EIP-sénégal a participé à l'évaluation de la session 2004 de l'EIP-Bourkina. Elle a présenté son expérience dans le domaine de l'éducation aux droits humains et à la paix. En marge de cette session d'évaluation l'EIP-sénégal a participé au Conseil des représentants de l'EIP qui s'est réuni pour réexaminer les statuts de l'Association . Etaient présents, la SG de l'EIP, son adjointe, le Directeur du CIFEDHOP et les représentants du Niger, cameroun, Togo et Sénégal. Plusieurs amendements ont été apportés aux statuts notamment par rapport aux structures comme le Conseil des représentants, le Comité Directeur.

Photo no 4 : Les participants à la session d'évaluation

Journée culturelle de la JEC de Tivavouane (jeunesse Etudiante catholique),

le samedi 8 Avril 2006. La JAC de Tivavouane a organisé une journée culturelle le samedi 8 Avril 2006 au CDEPS de Tivavouane, une journée culturelle sur le thème "l'éducation à la citoyenneté".

L'EIP-Sénégal a eu l'honneur d'introduire les débats sur ce thème d'actualité brûlante au Sénégal. Plusieurs associations étaient présentes, les pionniers, les éclaireurs, le " mouvement anti -saleté" du CEM Ababacar Sy, les clubs EVF(Education à la vie

familiale) des collèges et lycée de la ville ainsi que les Associations sportives et culturelles de la ville. Plusieurs personnalités avaient participé à ce échange, les conseillers municipaux, le chargé de la jeunesse, des enseignants, l'Inspecteur de la jeunesse et des sports de Tivaouane. L'exposé était axé sur les points suivants :

- Qu'est-ce que la citoyenneté? La citoyenneté démocratique ?
- Quelles sont les conditions d'exercice de la citoyenneté ?
- Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté ? les compétences citoyennes, les approches
- Et enfin quelle devrait être la contribution de la jeunesse dans la mise en place d'une conscience citoyenneté , d'une citoyenneté active ?

Un exposé bien suivi , qui a suscité un débat fort intéressant avec des contributions de taille notamment par rapport aux pistes pour resserrer davantage les liens entre les associations de jeunes, par rapport à des projets citoyens relatifs à l'alphabétisation des masses, l'éducation aux droits humains, à la protection de l'environnement, à l'éducation à la paix etc..

Photo no 5 " les participants à la conférence"

Intervention à l'Ouverture du Foyer socio éducatif de l'EFI Germaine legoff: Conférence sur l'éducation à la citoyenneté démocratique, le 5 mai 2006

Le foyer socio éducatif de l'EFI Germaine Legoff a démarré ses activités par une série de conférences pour sensibiliser les futurs stagiaires aux défis pédagogiques. Après un panel sur le curriculum de l'école de base, animé par des formateurs, l'EIP-Sénégal a introduit une conférence sur l'éducation à la citoyenneté démocratique sous la présidence du Directeur de l'EFI, Mr sérigne Malick FALL. Il faut rappeler que l'éducation à la citoyenneté démocratique est un programme transversal qui a été intégré dans le curriculum de l'école de base. Après avoir montré la justification de l'éducation à la citoyenneté démocratique et son opportunité aujourd'hui dans les écoles eu égard à de multiples facteurs dont la violence , le non respect des règles, la dégradation de l'environnement entre autres raisons, le conférencier a axé son intervention sur plusieurs points:

- la définition de l'éducation à la citoyenneté démocratique
- les grands axes de cette éducation,
- les compétences citoyennes
- les approches

Une conférence bien suivie par les futurs enseignants. Plusieurs questions ont été posées relatives, aux droits des citoyens, à l'analphabétisme et à l'ignorance qui sont des freins à l'exercice pleine et entière de la citoyenneté mais aussi à l'Etat de Droit une condition de l'exercice de la citoyenneté démocratique.

Photo no 6 " Une vue de la table

Photo no 7:les stagiaires de l'EFI à la conférence"

Emissions radio à Thiès FM:

L'EIP-Sénégal poursuit ses émissions sur les ondes de Thiès /FM sur l'éducation à la citoyenneté. Plusieurs thèmes sont traités notamment les droits économiques sociaux et culturels, les violences faites aux femmes, la protection du cadre de vie, le foncier, la liberté d'expression etc

Photo 8"

Participation à l'atelier d'élaboration du fascicule guide de l'animateur polyvalent de la case des tout petits, du 16 au 19 mai 2006 à l'hôtel REX (Thiès)

L'EIP a participé à l'atelier d'élaboration du guide de l'animateur polyvalent de la Case des tout petits du 16 au 19 mai 2006. L'EIP-sénégal a travaillé dans le groupe "droits et protection de l'enfant".

Il s'agissait d'examiner les compétences inscrites sur le manuel de référence pour la formation des personnels de la petite enfance et de les traduire en activités, avec un objectif général, des principes, et une démarche. Ainsi après avoir précisé les principes de l'approche droit plusieurs activités ont été proposées:

- Appropriation des droits de l'enfant
- vulgarisation des droits de l'enfant
- Approche culturelle pour l'éducation aux droits de l'enfant
- Promotion des valeurs locales et universelles

Un atelier très riche fait de partage et d'échanges d'expériences mais aussi de convivialité dans une ambiance bon enfant.

Photo no 9 "atelier d'élaboration du guide de l'animateur polyvalent"

Education à la citoyenneté démocratique : organisée par le club Unesco "sans frontières de Thialy" à Thiès, le 5 juin 2006

L'EIP a participé à un panel sur le thème "du civisme à la citoyenneté organisé par le club Unesco sans frontières à la bibliothèque pédagogique de Thiès. Plusieurs associations étaient présentes, des syndicats d'enseignants, des élèves . Après un exposé sur la citoyenneté démocratique par l'EIP, enrichi par des exemples par Mr Coulibaly du pôle régional de formation de Thiès et de Mr Sall Inspecteur à la retraite, des échanges très fructueux ont suivi et ont permis de mieux comprendre le civisme et la citoyenneté. Des recommandations pertinentes ont été faites par le Conseil régional des clubs Unesco de Thiès et par club Unesco "sans frontières de Thialy" dans le sens de l'accomplissement de la mission dévolue aux clubs Unesco

Photo no 10 " une vue de la table

Photo no 11: les participants

Participation de L'EIP Sénégal à l'atelier de Partage du programme de renforcement des capacités des parents des Cases des tout petits du 6 au 9 juin 2006 à Saly (Mbour)

L'EIP a participé à l'atelier de partage du programme de renforcement des capacités des parents des cases des tout petits du 6 au 9 juin 2006 à Saly (Mbour). Cet atelier qui a réuni les coordonnateurs régionaux des cases des tout petits, les ONG de défense et de promotion des droits de l'homme, les responsables de projet à la case des tout petits a planché pendant 3 jours sur les points suivants:

- le contexte et la justification du programme
- les objectifs et le contenu dont une grande place est réservée aux droits de l'enfant et aux valeurs.
- les modalités d'exécution et les moyens

L'EIP-Sénégal se réjouit de la prise en compte dans le programme des droits de l'enfant et des valeurs locales et universelles.

Photo no 12

Participation à l'atelier de capitalisation et d'intégration des "programmes transversaux" dans le curriculum de l'école de base au CNEPS de Thiès, les 18, 19 et 20 juin 2006

L'EIP-sénégal a été conviée les 18, 19 et 20 juin 2006 à un important atelier de capitalisation et d'intégration " des programmes transversaux " dans le **curriculum** de l'école de base. Il s'agissait des programmes divers ayant cours à l'école comme le programme de santé et nutrition l'éducation environnementale, l'éducation à la vie familiale, le bois d'école, éducation à la santé, éducation à la gestion de l'eau, le programme de prévention du sida, le programme genre, le programme assainissement et hygiène, la santé de la reproduction et naturellement le programme d'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique. L'EIP-Sénégal invitée comme Association ressource est intervenue pour se féliciter de la prise en charge par le curriculum de ce volet important qui permettra à l'école d'assurer sa mission de former des hommes ouverts, tolérants respectueux des droits d'autrui, du bien public.

Photo no 13 " Des participants à l'atelier"

CELEBRATION DE JOURNEES INTERNATIONALES

- **Journée internationale des droits de l'homme:**

L'EIP-Sénégal a introduit une conférence sur l'éducation aux valeurs à Daniel Brothier sur l'éducation aux valeurs le 9 décembre 2005 organisée par l'AEPC (Association d'entraide pour les écoles Préscolaires catholiques du Sénégal)

La conférence bien suivie était axée sur plusieurs points

-Définition et rôle et catégories de valeurs

-Origines des valeurs

-les valeurs universelles

-L'éducation aux valeurs

photo no 14" les participants à la conférence

- **La journée du 8 mars/**

L'EIP-Sénégal a célébré en partenariat avec le Centre préscolaire St Joseph de Thiès la journée internationale de la femme.

Au programme,:

-Sketch sur l'autorité parentale

-Conférence sur " L'état de la mise en œuvre des droits de la femme au sénégál,"

-Travaux d'atelier sur des cas très courants au sénégál, tels que mariage forcé, violences à l'égard des femmes, dot excessive, la prostitution des filles etc.

Photo no 15 " les participants à l'atelier"

- **Célébration de la journée de l'enfant Africain, le 16 juin 2006 au Collège Bassirou M'backé**

L'EIP-Sénégal en partenariat avec le club EIP du Collège Bassirou M'backé a organisé un grand forum le 16 juin, pour célébrer la journée de l'enfant Africain . Tous les élèves du foyer étaient présents mais les maîtres d'œuvres étaient les membres du Club EIP et leur encadreur Mr Gaoussou Diallo. Le prétexte est " la situation éducative des talibés. Après avoir examiné la situation des talibés , au plan affectif, au plan de la santé , nutritionnel , les élèves se sont intéressés surtout à la situation éducative du talibé. Une situation très poignante si l'on sait que le talibé passe tout son temps à mendier, le temps consacré à l'étude du coran étant négligeable. Ensuite , seules les activités de mémorisation sont mises en œuvre. Les élèves se sont ensuite attaquées au problème des daaras, qui sont mal loties, sales, vétustes etc..

Enfin les élèves ont proposé une modernisation des daaras, avec un recyclage des marabouts, une diversification des disciplines comme le calcul, l'alphabétisation en français ou en langues nationales, et l'apprentissage d'un métier.

Photo no 16

VIE DES CLUBS

Le club EIP du Collège MBOUR II

Du 19 au 20 mai 06 le collège Mbour II a procédé à l'ouverture de son foyer socio éducatif. Un grand événement dans la vie des collèges et lycées au Sénégal. Le Collège de M'bour II ne fut pas en reste. Un programme d'activités bien fourni: assainissement de l'école par les élèves, match de football entre élèves et professeurs, danses traditionnelles, conférence, podium de rap .C'est l'occasion pour les clubs qui sont des démembrements du foyer de décliner leur programme d'activité .. Les club EIP a fait une belle prestation. Des membres ont déclamé des poèmes sur la paix.(voir poèmes pour la paix)

Photo no 17: Des membres du club EIP

Le club EIP du Collège Bassirou MBACKE

Ambiance de joie et paix intérieure février 06

Une journée riche en enseignement avec des prestations ayant comme dénominateur commun la paix. Les élèves membres du club EIP sous l'encadrement de Mme Agathes COLONGES on pendant près de trois heures d'horloge partagé leur ciseaux, oublié leur différence pour des moments de communion avec a la clé des œuvres fascinants



Atelier de travaux manuels avec Mme COLONGES. Thème : Paix

Samedi 20 Novembre 2005

Journée mondiale de l'enfance

Une projection du film intitulé « Les larmes du soleil » suivi de débats a été l'activité phare de cette journée. Une quarantaine d'élèves après avoir visualisé le film on reçu les consignes suivants pour les débats de groupes.

- 1- Donnez une description des souffrances des populations en situation de guerre, plus particulièrement celles des enfants.
- 2- Dégager quelques voies de solution.
- 3- Donnez un slogan contre la guerre

Tout de suite M.DIALLO (encadreur du club EIP) à dépêcher les éléments du club qui avaient suivi la formation en gestion de conflit en milieu scolaire afin de tester leur pouvoir de médiation. Aussitôt sur place les médiateurs du jour on, après les avoir séparé, improvisé un lieu des regards des élèves une rencontre pour recueillir les explications des belligérants et les témoignages des proches camarades et du responsable de classe . Le temps d'un aller – retour pour trouver un troisième médiateur et voilà qu'ils se serrent les mains en s'excusant mutuellement. La surveillance surpris de la rapidité de cette médiation à appeler la Mlle Thiaba NDAO (Président du club) pour quelle lui fait part de la technique de médiation, et à Thiaba

de dire « *le problème n'était pas difficile à régler car tous les deux belligérants avaient comme souci de ne pas perdre la face devant la classe ... Il fallait leur faire comprendre que s'est en se comportant de la sorte qu'ils perdent leur prestige et c'est ce que les autres témoins ont confirmé et houp ! le problème est définitivement réglé* »

Depuis ce jour, la surveillance à compris qu'il y a une différence entre reporté un problème et le résoudre.

Comme quoi il est facile de préserver la paix à l'école si chacun en fait son affaire

Mr Gaoussou Diallo, animateur du Club EIP Bassirou M'Backé

Le Club EIP du Collège Sainte Ursule de Thiès

Le club EIP du collège Sainte Ursule a organisé dans le cadre de la quinzaine de la femme le 17 mai 2006 un panel sur les violences faites aux filles. Le panel était composée de Mme Senghor animatrice du club et du président de l'EIP-sénégal . Après avoir montré que les violences faites aux femmes traversent toutes les frontières, toutes les couches sociales et toutes les cultures avec des statistiques à l'appui, les panélistes ont rappelé la définition de la violence faite aux femmes exprimée dans la déclaration des Nations Unies de 1993. Ensuite, ils ont décrit les formes de violences physiques et morales contre la femme: la pédophilie, l'excision, le harcèlement sexuel, le mariage forcé, l'inceste, le viol, les coups et blessures etc.; Les causes et les conséquences ont été ensuite abordées dans un dialogue avec les élèves.

Les dispositions de la loi pour chacune de ces types de violences ont été évoquées ainsi que les voies de recours

Les élèves ont posé beaucoup de questions, donné beaucoup d'exemples de violences qu'elles ont vécues et proposé elles mêmes des recommandations: réunion de sensibilisation, causeries dans les quartiers, exposés en classe , dans les autres établissements etc..

Photo no 18: les membres du club EIP de St Ursule

DOSSIER

La 25^{ème} quinzaine de la femme: du 2 au 17 mai 2016:

Thème: Halte aux violences faites aux femmes

Le Sénégal a célébré la 25^{ème} quinzaine de la femme qui s'est déroulé du 2 au 17 mai sur le thème halte aux violences faites aux femmes. A cette occasion l'EIP vous livre cette réflexion.

La violence faite aux femmes est endémique. C'est l'une des formes d'atteintes aux droits humains les plus généralisées. C'est aussi l'une des formes les plus cachées. Elle dépasse les frontières culturelles, régionales, religieuses et économiques. Elle touche toutes les femmes quels que soient leur classe sociale, leur race, leur religion, leur groupe ethnique, leurs compétences, leurs croyances, leurs handicaps etc.

La violence faite aux femmes, se passe dans la famille, au sein de la communauté, elle est également perpétrée ou tolérées par l'Etat.

Partout dans le monde toutes les minutes, des femmes sont abusées, humiliées, agressées, violées, battues, exploitées, tuées, le plus souvent par des hommes qui les entourent. Selon l'OMS, 3 femmes sur 5 dans le monde sont victimes de violence à un moment de leur vie. Une femme sur trois a été battue contrainte à des rapports sexuels forcés. Trois millions de filles sont excisées chaque année dans le monde.

Le Sénégal n'est pas en reste, chaque jour que Dieu fait, la presse écrite ou parlée se fait l'écho au moins d'une forme de violence contre les femmes. Il faut briser le tabou et amener au grand jour les violences domestiques car ce sont des problèmes de droits humains. Qui ne se souvient pas de cette femme qui a été tuée par son mari dans la région de Matam, la veille de la célébration du 8 mars, journée internationale de la femme.

A Thiès, les violences faites aux femmes sont présentes aussi. Toutes les formes de violences sont perpétrées contre les femmes, des violences physiques, aux violences économiques en passant par l'excision, le mariage forcé, le viol etc. Et cela malgré les dispositions pénales. On se souvient bien de la petite Collégienne, Khady N'dao, violée et tuée dans l'enceinte de la gare ferroviaire de Thiès.

I-les formes de Violences répertoriées à Thiès

-Les violences physiques: coups et blessures volontaires contre les femmes dans le ménage ou par la société. ex Khady N'dao tuée à la SNCFS, en 2005, la dame Aby Sall, tuée par son mari de 31 coups de ciseaux, Awa tagué, le 26 avril tuée par des inconnus près de l'école polytechnique de Thiès

-Les violences économiques: Cette forme est très développée. Les enquêtes menées auprès des ONG le prouvent. Elles peuvent conduire à la prostitution. On peut citer plusieurs cas à Thiès.

-les violences morales et psychologiques: très sournoises, peuvent avoir des conséquences graves, dépressions mentales, conséquences sur les enfants. Elles sont nombreuses les femmes qui vivent quotidiennement ces humiliations, mais ne peuvent quitter le foyer car dépendantes économiquement.

-Les violences sexuelles: comme le viol, l'inceste, la pédophilie. les journaux se font souvent l'écho de ces formes de violence que la société camoufle parce que c'est souvent le fait de membres proches de la famille. On peut citer le harcèlement sexuel dans les écoles. Le reportage de la SCOFI en dit long sur cette pratique dans les lycées et collèges de la ville

- L'excision: malgré les campagne de sensibilisation, elle se passe en cachette.
- Le mariage forcé: c'est le mariage consommé avec une mineure de moins de 13 ans. Malgré l'interdiction, elle se pratique encore.

2- Les causes et conséquences

Les causes sont nombreuses

- La pauvreté: elle est à la fois causes et conséquences des violences. Les violences traverse toutes les couches sociales, mais les femmes pauvres porteront difficilement plainte, et ne quitteront pas le foyer
 - L'ignorance: les femmes ne connaissent pas leur droits
 - Les stéréotypes et préjugés qui relèvent de croyances négatives:" la femme doit être soumise, elle est destinée au mariage, les études rendent la femme insoumise, la fille est par nature moins intelligente que l'homme etc..
 - L'image de la femme dans les médias : elle est dévalorisée, elle est objet de désir sexuel dans les publicités, la pornographie dévalorise la femme
 - Les tenues excentriques et provocantes des filles
 - la discrimination liée au genre, malgré la ratification de la CEDEF
- Tout cela se perpétue en raison de l'impunité des auteurs beaucoup de violences s'arrangent dans les familles. Les femmes ont peur du prétoire, la justice est chère, la dépendance économique des femmes, les femmes ignorent leurs droits etc..

Les conséquences sont les dépressions mentales des femmes qui subissent des violences psychologiques et morales, la propagation du SIDA, la mortalité infantile etc

3- Les recommandations

- Poursuite de la sensibilisation des femmes et des hommes sur les méfaits des violences et des peines encourues par les auteurs
- Informer et éduquer aux droits humains, systématiser l'éducation aux droits humains et à la paix dans es écoles
- Appliquer l'approche genre partout, à l'école, dans les associations
- Accélérer la SCOFI
- traduire les textes relatifs aux droits humains en langues nationales, la CEDEF, la DUDH,
- ratifier le protocole relatif à la charte africaine sur les droits de la femme; A ce niveau, développer de vraies actions de plaidoyer et de lobbying
- Lutter contre la pauvreté des femmes en développant des micro projets pour les femmes
- Interpeller l'Etat pour qu'il protège les femmes en vertu de la "diligence requise"(respecter les droits humains et ne pas entraver l'exercice de ces droits, protéger les femmes qui sont menacées par un danger immédiat, promouvoir les droits de la personne)

INTERVIEW

Questions à Malick SOW, coordonnateur du CSDH (Comité sénégalais des droits de l'homme)

EIP infos: Mr SOW, vous êtes le coordonnateur du CSDH, pouvez vous nous le présenter succinctement, ses objectifs, ses organes et ses activités?

Mr SOW: Le Comité sénégalais des droits de l'Homme, dans le jargon « onusien » est ce qu'on appelle une « institution nationale de promotion et de protection des droits de l'homme »

Il s'agit au plan national d'un pilier qui constitue avec l'Etat et les ONG, les socles en matière respect des droits de l'homme.

Le comité est un organe à mis chemin entre l'Etat et la société civile. Il est créé par les pouvoirs publics sur la base d'une résolution des Nations Unies qui lui donne les moyens de son fonctionnement, mais dans sa composition, les décisions sont essentiellement prises par la société civile qui doit y être majoritaire. Même si l'Etat y est représenté, il n'a qu'une voix consultative.

En gros, c'est cela le Comité. Il s'appelle dans les autres pays autrement : conseil, commission ou autre.

D'après la loi sénégalaise de 1997, le Comité a des compétences très étendues en matière de promotion, mais aussi de protection des droits de l'homme.

Il a son siège à l'immeuble Pasteur. Il est géré par un secrétaire permanent et est composé de 29 membres représentant la société civile et tous les segments de la société dont l'un d'eux assure le rôle de coordonnateur.

Il compte plusieurs commissions de travail et prend ses décisions en plénière. Il a la possibilité de faire appel à toute personne ayant des compétences dans le domaine des droits de l'homme et dispose d'antennes régionales et départementales.

Pour plus d'information je vous invite à consulter le site web qui est le suivant : www.csdh.sn

EIPinfos: Mr SOW, vous êtes aussi le président de l'AFCNDH, votre premier Congrès s'est tenu à Montréal du 29 septembre au 1er octobre 2005 sur les Droits économiques, sociaux et culturels, pourquoi les DESC ont-ils requis votre attention?

Mr SOW: C'est vrai, l'organisation internationale de la francophonie, dans le cadre de la mise en œuvre de la « déclaration de Bamako », a créé un certain nombre de réseaux institutionnels parmi lesquels l'association francophone des commissions nationales des droits de l'homme que je préside depuis sa création en 2002.

Cette association a tenu son premier congrès /Assemblée Générale les 29 septembre et 1^{er} octobre 2005 à Montréal sur le thème des droits économiques, sociaux et culturels, à la suite du sommet de la francophonie de Ouagadougou sur le développement durable.

Ce thème a aussi été choisi parce que les Droits économiques, sociaux et culturels, sont les parents pauvres en matière de droits de l'homme. Enfin parce qu'en ce moment la commission des droits de l'homme des Nations Unies (le futur conseil des droits de l'homme) a mis en place un groupe de travail pour réfléchir sur un protocole facultatif au protocole relatif aux DESC pour rendre ses droits plus effectifs.

Notre congrès a d'ailleurs permis d'élaborer une déclaration et une résolution dont le contenu je crois, est à la hauteur de nos ambitions dans ce domaine.

EIPinfos: Mr SOW pouvez vous nous dire comment s'est déroulé le congrès et quels sont les sous thèmes débattus ?

Mr SOW: Saliou - je te renvoie au programme

Je dois dire toutefois que ce congrès s'est déroulé dans d'excellentes conditions, avec une chaleur et des débats de qualité.

Je te prends à témoin, puisque tu y a traité du thème «**Les Bonnes pratiques en matière d'éducation et d'information** » ce qui a incité l'association à te proposer pour faire partie du groupe d'expert pour l'élaboration d'un guide « à l'usage du maître », en matière d'éducation aux droits humains.

EIP infos: Mr SOW, les DESC sont les parents pauvres des droits de la personne, on le sait mais comment les promouvoir? Y'a-t-il des conditions pour leur réalisation ?

Mr SOW: Il n'y a pas de miracle dans ce domaine. Les droits, il faut qu'ils existent, ce qui est le cas.

Aussi bien au plan national qu'au plan international, il y a des normes.

Il faut ensuite qu'ils soient connus, donc il faut mettre en place des politiques de sensibilisation, d'information et d'éducation appropriées.

Mais il faut également mettre en place des mécanismes d'application, de surveillance et de suivi.

C'est tout le sens du protocole facultatif dont j'ai fait état ci-dessus.

Evidemment, il y a toute la question de la justiciabilité de ces droits. Il s'agit d'une question complexe mais nous y travaillons, vous aussi !

EIP infos: Mr SOW peut-on parler de la justiciabilité des droits de l'homme quand on sait qu'ils relèvent de la catégorie des "droits programmes"

Mr SOW: je viens de faire allusion à cette question délicate qui renvoie aux moyens nationaux, aux aides multilatérales, bilatérales, aux bailleurs de fonds, à la lutte contre la corruption, à l'instauration d'une politique de transparence, de bonne gouvernance, d'éthique etc.

Vous voyez bien la complexité du problème, mais je pense que dans ce domaine, le moyen le plus sûr est celui qui consiste à faire des progrès durables et continus fondés sur le droit.

EIP infos: Mr SOW, pensez vous que le protocole en cours d'élaboration à la Commission des droits de l'homme sera un outil important pour réaliser les DESC ? Est-ce qu'il incitera les Etats à accorder plus d'intérêt aux DESC ?

Mr SOW: C'est une évidence. Avec la réforme actuelle des Nations Unies qui va installer au mois de juin le prochain le conseil des droits de l'homme, si l'esprit de la réforme est sauvegardé, je pense qu'il s'agira d'une avancée certaine dans ce domaine.

Aujourd'hui, le respect de droits de l'homme des engagements pris dans ce domaine, des efforts consentis et des avancées qui sont notées pour un Etat, doivent être les seuls éléments d'appréciation, pour être membre du prochain conseil des droits de l'homme : « l'idée consiste à minimiser les effets de la politique dans ce domaine ».

J'ai bon espoir.

EIP infos: Mr SOW, quelle stratégie avez vous arrêtée au sein de l'AFCNDH pour l'aboutissement de ce protocole ?

Mr SOW: Vous savez dans ce domaine, il faut utiliser la voix diplomatique. C'est ce que nous sommes entrain de faire.

Mais nous n'agissons pas seul.

Nous avons l'O.I.F, le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies, l'Union Africaine etc.

Tous les moyens qui doivent et peuvent être utilisés le seront.

Je pense d'ailleurs que le processus est en bonne voie.

EIP infos: Mr SOW, concrètement comment le CSDH compte promouvoir les DESC au Sénégal ?

Mr SOW: Je crois avoir répondu à cette question indirectement.

Le Sénégal est parti à tous les instruments juridiques internationaux dans ce domaine.

Il faut non seulement renforcer la promotion de ces droits, main il faut aussi prendre au plan interne, les mesures d'ordre législatifs et réglementaires pertinents et mettre en place des mécanismes de mise en œuvre et de suivi.

Evidemment, le Sénégal doit être engagé dans le cadre du processus relatif au protocole facultatif sur les droits économiques sociaux et culturels.

Sur toutes ces questions, le comité a toujours travaillé, travaille encore et continuera de travailler pour que la question puisse connaître des avancées.

EIP infos: Mr SOW, je vous remercie

DIDACTIQUE

L'approche culturelle

Les droits culturels sont constitutifs des droits de l'homme et il est reconnu à chaque personne à participer à la vie culturelle de sa communauté, de son pays. La reconnaissance culturelle ne saurait être en porte à faux avec le caractère universel des droits de l'homme. Au contraire, la reconnaissance culturelle doit être une porte d'entrée féconde pour la reconnaissance et le respect de l'Autre.

Les valeurs culturelles doivent être l'objet de clarification à travers des échanges autour de thèmes pouvant déboucher sur l'universalité des droits de l'homme. La croyance à de telles valeurs ne doit pas se fonder sur des stéréotypes et des préjugés mais être alimentée par l'exercice de la liberté d'expression et les capacités d'analyse et d'examen critique.

Il s'agit de partir de la culture des participants, de ce qu'ils connaissent des droits de la personne, rechercher des points d'ancrage des droits de l'homme dans les cultures . L'approche culturelle recommande aussi l'utilisation de canaux traditionnels, comme les contes , les dictons, les proverbes qui véhiculent les valeurs de justice , liberté , d'égalité.

Elle se révèle une stratégie efficace pour sensibiliser les populations tant il est vrai que l'on ne peut comprendre les droits de l'homme qu'à partir de sa culture.

Dans les civilisations orales où l'on ignore la forme déclaratoire des droits de l'homme, certains canaux traditionnels comme les contes , les proverbes , les dictons, les récits traditionnels des griots, peuvent véhiculer le message des droits de l'homme, pour souligner ainsi que les droits de l'homme ne sont pas étrangers à la culture africaine .

Approche culturelle pour l'éducation aux droits de l'enfant : l'utilisation de proverbes tirés du patrimoine culturel sénégalais.

I- LES DROITS A LA SURVIE :

-EGALITE

« Tous les hommes viennent à la vie de la même façon, il ne saurait donc y avoir de discrimination entre les enfants, qu'ils soient garçons ou filles » disent les Mandingues.

« Tout parent doit mettre ses enfants sur le même pied d'égalité pour éviter toute discrimination »

« Traite bien tes enfants comme ceux d'autrui, car nul ne sait lesquels t'assisteront finalement un jour » disent les Wolofs

« Tout enfant que tu rencontres, traites le comme ton propre enfant » disent les Sérères

« Tous les enfants sont nés de la même manière » avancent les peuls

-FAMILLE, NOM, NATIONALITE.

« Qui n'a pas de mère tête sa grand- mère » disent les wolofs ? Pour les mandingues

« Même l'enfant qui n'est pas reconnu par son géniteur, le frère de sa mère le prend en charge » ; les peuls disent « si l'enfant pleure rendez-le à sa mère ».

« Chacun, son nom disent les Diolas ; » Les Wolofs disent « l'enfant à qui l'on a donné le nom de quelqu'un, prend de ce dernier sept traits de caractères. »

« Qui méprise ses origines diminue sa dignité, son honneur » disent les Wolofs ; Ils renchérissent « Si tu tournes le dos à ta culture d'origine, toute assimilation d'une autre culture et compromise ». Les Sérères disent « Qui sous estime ses origines, peut détruire son prénom mais pas son nom ».

-VIE, NOURRITURE, SANTE.

« Toute vie étant une vie, tout préjudice causée à une vie exige réparation . » disent les mandingues.

Les Wolofs disent « Qui élève un animal, doit lui donner sa nourriture. », « Celui qui plante un arbre doit veiller à sa protection » disent les sérères ; Les mandingues disent aussi « Si tu accouches d'un serpent, il faut l'enrouler autour de tes reins. », « Si tu rejettes ton infirme sous prétexte qu'il est bon à rien, à qui reviendra alors sa charge »

II - LES DROITS AU DEVELOPPEMENT

-EDUCATION

« Quand un homme n'est pas instruit, son champ de vision se rétrécit ; »
« l'analphabétisme c'est les ténèbres, l'ignorant ne diffère point de l'aveugle. », disent les mandingues ; Ils renchérissent « Quand un enfant est bien éduqué, il conserve ses bonnes manières même hors de chez lui ; l'enfant s'éduque au regard et non au fouet »

-LOISIRS

« Le jeu ne saurait nuire au sérieux » disent les mandingues.

-ENVIRONNEMENT SAIN

« Un bon enfant naît dans un environnement sain et c'est dans un environnement sain qu'on retrouve les hommes sains à tout point de vue » disent les Peuls

III - LES DROITS A LA PROTECTION

« Si tu veux savoir ce qu'est l'indulgence, aie un enfant » disent les Wolofs
Les peuls disent « celui qui est couvert peut échapper à beaucoup de malheurs »

IV - LES DROITS A LA PARTICIPATION (liberté d'expression, d'association et d'accès à l'information)

« La vérité est comme une aiguille perdue, elle peut être trouvée aussi bien par un adulte que par un enfant » disent les Wolofs ; Ils ajoutent « la vérité sort de la bouche des enfants. » « Quand un enfant a les mains propres il peut manger à la table des adultes . »

LOISIRS ET DETENTE

Mots entrecroisés

				B															
				.															
		1										
				.															
				.			C												
A	2														
.						.													
.		3
.						.													
.						.													
4												
.																			
.																			
.																			
.																			
.																			

Horizontalement

1: considération que l'on a pour quelqu'un et que l'on manifeste par une attitude déférente envers lui.

2: ensemble des caractéristiques physiques qui permettent de différencier le mâle de la femelle

3: La manière dont les ressources, les personnes sont gérées dans un Etat.

4: Celui qui peut et doit participer à la vie politique, économique, culturelle de la cité tout en exerçant ses droits et assumant ses responsabilités

Verticalement:

A: Système politique qui restitue le pouvoir de décision au peuple; une façon de vivre ensemble avec le respect de l'autre, avec un débat et une culture du dialogue,

B: terme qui renvoie aux rôles et aux responsabilités que la société attribue respectivement à la femme et à l'homme.

C: justice naturelle fondée sur la reconnaissance des droits de chacun

Solutions mots entrecroisé no 4

Verticalement: A: exclusion; B: médiation; C: Conflit; D: Discrimination

Horizontalement: 1: Compromis; 2: Négociation; 3: Paix; 4: Tolérance

"Les droits humains au quotidien"

No	situation	Droit humain respecté	Droit humain non respecté	Article de la Charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant	Que faire ?
1	Abdou a 15 ans et vit avec son oncle depuis 5 ans . il ne mange pas à sa faim, à la moindre faute . Son oncle le frappe sur la paume des mains et sur la plante des pieds avec un gros bâton.				
2	Fatou a 12 ans. Elle est malade , mais sa tante ne veut pas qu'elle aille à l'hôpital				
3	N'Dack a 6 ans mais elle n'a pas d'extrait de naissance				

Résultats de l'exercice no 4

No	situation	Droit humain respecté	Droit humain non respecté	Article de la Charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant	Que faire ?
1	Baye fall le talibé mendie à longueur de journée		x	Article 29, alinéa b	-sensibiliser les autorités locales, ses parents sur les dangers - dénoncer
2	Astou ne va pas à l'école		x	Article 11	-Sensibiliser ses parents -l'inscrire dans une école -l'inscrire aux cours du soir
3	Seynabou une fille âgée de 12 ans a été obligée d'épouser samba un quinquagénaire		x	Article 21, alinéa 2 -Article 18 de la Constitution , -Article 300 du Code pénal sénégalais	-sensibiliser les parents -dénoncer à la justice organiser une marche

Poèmes

La lumière de l'espoir

Je suis une petite merveille
Venue toute fraîche du ciel
Et qui chaque matin au réveil
Dit des mots doux comme le miel

Je suis un enfant très adorable
Qui apprend la vie et ses délices
Je suis un écolier à la tête admirable
Qui ne connaît ni haine, ni vice

Je suis un élève qui apprend
Guidé par un maître qui me comprend
Qui m'éveille , m'oriente et m'aime
Car les graines que je porte c'est lui qui les sème

Il doit m'éduquer et souvent me cajoler
Car il veut faire de moi un homme entier
Je suis un petit roseau fragile
Que le vent plie et courbe sous l'argile

Mais je résiste car je ne dois pas périr
Je suis sûr d'avoir un bel avenir
Mon maître ce grand pédagogue et artiste
M'ouvrira les portes de la réussite

Saliou DIOP, Elève maître à L'école de formation d'Instituteurs germaine Legoff,
Thiès année 2005/2006

La paix

Tu es un mot de quatre lettres
Mais difficile à prononcer
Tout le monde te cherche
Mais personne ne sait où te trouver
Devons nous changer de comportement
Pour t'avoir
Devons nous vivre dans l'union
Pour que tu nous ouvres tes portes
Nous vivons en espérant un jour que
Tu nous ouvres tes portes

Claire Michelle Dasyva, Elève à l'école préscolaire Saint Joseph de Thiès, année
2005/2006, tel:9915858/6972409

La paix

ô hommes combattants
ô femmes combattantes
Déposons les armes

Pourquoi tant de haine et tant de malheurs
Pourquoi tant de sang et tant de larmes
Nos cœurs souffrent d'amour
Nos vie sont envahies de peine et de souffrance

Unissons nous dans le bonheur et dans la joie
Aimons nous pour l'éternité
Car nous sommes faits pour nous entendre
Acceptons la vérité et la moralité

Sauvegardons nos vies et nos souverainetés
Pour assurer un monde meilleur
Pour que nos enfants naissent dans l'espoir
Prions pour que la paix nous revienne dans les mains

Mouhamed N'diaye, 4è C CEM M'bour II

Résolution pacifique des conflits

Résultats de l'exercice no 4

1-Les deux enfants se disputent un ballon . Tous les deux veulent jouer avec le ballon.

2-Il y'a plusieurs réactions face au conflit:

la violence verbale ou physique

la soumission, l'un cède aux désirs de l'autre

la fuite, se replier sur soi même ou quitter les lieux plutôt que de faire face au conflit
le rapportage qui consiste à impliquer d'autres personnes afin qu'elles règlent le conflit à sa place.

3-Il y a plusieurs procédés de transformation des conflits

l'ajournement consiste à décider d'un commun accord de remettre la discussion du problème à un moment plus approprié

la distraction consiste à détourner l'attention des parties afin d'alléger la tension liée au problème.

4-Il y'a plusieurs options pour régler ce conflit

Le compromis: les deux enfants renoncent à une de leurs exigences afin d'en arriver à une solution acceptable de part et d'autre

Le hasard: Ils peuvent résoudre le conflit en tirant au sort

La négociation: chacun communique sa position personnelle au sujet du conflit et ils discutent ensuite des solutions possibles

La médiation: Ils peuvent consulter une tierce personne pour éclaircir et régler le conflit



CE QU'EST L'EIP

Fondée à Genève en 1967, l'Association Mondiale pour l'école Instrument de paix (EIP) est une organisation internationale non gouvernementale qui contribue depuis plus de trente ans à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix dans le monde.

L'EIP est dotée d'un statut consultatif auprès du conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de l'organisation internationale du travail (OIT), de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples.

Ouvrant sur tous les continents, l'EIP compte une quarantaine d'antennes nationales.

Le réseau de l'EIP est majoritairement composé de pédagogues, de formateurs en éducation populaire et de chercheurs en sciences de l'éducation, en sciences sociales, juridiques et humaines ; on y compte aussi des responsables d'établissement scolaires, des fonctionnaires de l'éducation, des militants d'autres ONG, des artistes et des étudiants.

Son centre international de formation à l'éducation aux droits humains et à la paix (CIFEDHOP) offre des sessions de formation aux échelles internationale, régionales et nationales. Les approches pédagogiques et didactiques de l'EIP favorisent l'apprentissage coopératif, la co-construction des savoirs et l'analyse critique. Ses nombreuses activités et publications constituent des ressources importantes pour le monde de l'éducation.

Née d'une volonté de faire de l'école un lieu d'apprentissage de la paix, l'EIP s'est employée depuis ses débuts à faire reculer les frontières de l'exclusion, à promouvoir le droit à l'éducation et à utiliser le crayon et à rejeter le fusil pour assurer la coexistence pacifique et construire une citoyenneté démocratique.

Sa section Sénégalaise est basée à Thiès, à Sam Pathé près de chez Dioury mais compte des membres dans tout le pays. Créée en octobre 1992, l'EIP-Sénégal a obtenu son récépissé le 2 décembre 1998..

L'EIP-Sénégal diffuse dans les écoles et dans le public en général de la déclaration universelle des droits de l'homme, de la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, de la convention des droits de l'enfant, de la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant. Elle célèbre les journées internationales relatives aux droits de l'homme (10 décembre, 8 mars, 16 juin etc), organise des sessions de formation en direction des enseignants sur l'éducation aux droits humains et la paix. Elle intervient dans les séances d'animation pédagogiques, dans les Associations sportives et culturelles (ASC) et dans la formation des élus locaux, promeut les échanges de correspondance interscolaires sur les droits de l'enfant notamment par le biais des cahiers de l'amitié. Elle anime des émissions à la radio sur des thèmes divers, droits humains, éducation à la citoyenneté démocratique, paix etc..

L'EIP-Sénégal récolte les informations concernant les droits à l'éducation et l'éducation aux droits humains, notamment les violations du droit à l'éducation et du droit à l'éducation aux droits humains et les dénonce.

Elle échange avec d'autres acteurs de l'éducation aux droits humains par le biais d'Internet et publie son bulletin semestriel, **EIP-Infos** qui se veut un répertoire de ses activités et une tribune pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

L'EIP-Sénégal a mis en place dans les écoles des **clubs** qui sont des structures de formation des jeunes à la paix et à la citoyenneté démocratique (voir EIP-infos no 2).

Elle élabore des **outils pédagogiques** et les diffuse dans les écoles comme le guide pédagogique à l'intention des enseignants : "A la **découverte des droits de l'enfant** et la Bande Dessinée "**thierno, le talibé**"



« Désarmer l'esprit pour désarmer la main »

EIP-Infos Bulletin d'adhésion

Nom.....Prénom(s).....

Profession.....ville.....

Adresse.....

Tel :

Fax :

Email :

Boîte Postale

**Je souhaite devenir membre de l'EIP-Sénégal et recevoir le bulletin « EIP-
INFOS » de l'Association Sénégalaise pour l'école Instrument de Paix**

Membre actif.....1500f

Organisation , école.....2500f

Membre bienfaiteur.....5000f

Ce coupon est à renvoyer à
EIP/Sénégal, Thiès , BP 163, Sam Pathé, Chez Saliou Sarr, près de chez Dioury,
Tel 009517220

Email :salioeip@sentoo.sn ou bien eipsenegal@yahoo.fr

Site de L'EIP/Sénégal :www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html

« Désarmer l'esprit pour désarmer la main »